

DEPARTEMENT de SAONE-ET-LOIRE

Conseillers en exercice :33

Présents à la séance :28

Pouvoir(s):4

Absent(s):1

Date de la convocation :15/06/26

Délibération n° DEL2026-134

VILLE D'AUTUN

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 JUIN 2026

ETAIENT PRESENTS A L'APPEL :

M. Vincent CHAUVET, Mme Cathy NICOLAO, M. Jean-François JACQUEMIN, Mme Liliane MOUGIN-PEDUZZI, M. Philippe LARUE, Mme Monique GATIER, Mme Céline GOUDIER POSZWA, Mme Marie-Françoise STRASBERG, M. Jean-Louis GUILLON, M. Alain DICHANT, M. Patrick CAYEUX, M. Alain DURAND, Mme Francette GYBELS, Mme Isabel MARIN, M. Patrice MALFONDET, Mme Marie-Eve CORTET, Mme Corinne BOUTHIERE, Mme Sandrine GASSIER, M. Vincent VAUTRIN, Mme Annabelle RENOUD, Mme Anaïs PELUX, Mme Morgane BOUCHARD, Mme Elisabeth BERTRAND, M. Jean-Marc ADAM de VILLIERS, Mme Laurence GALAND, Mme Virginie TURPIN, M. Aymerick DA SILVA REIS, Mme Sophie DROUHIN.

ETAIT ABSENT EXCUSE :

M. Frédéric BROCHOT.

ONT DONNE PROCURATION :

M. Gauthier GIMENEZ donne pouvoir à Mme Annabelle RENOUD, M. Metin ALBAYRAK donne pouvoir à M. Vincent CHAUVET, M. Jean-Louis CORMIER donne pouvoir à M. Jean-François JACQUEMIN, Mme Carine BEAUFILS donne pouvoir à Mme Sophie DROUHIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Morgane BOUCHARD

OBJET : Affaires Sportives - Affectation de la subvention annuelle de fonctionnement aux clubs sportifs pour l'exercice 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.2311-7 ;

Vu la délibération 2026-091 portant sur l'approbation du BP 2026 votée au conseil du 27/04/2026 ;

Vu la convention de partenariat avec l'office municipal des sports approuvée par délibération n°2024/133 du 23 septembre 2024 ;

Vu la proposition de l'office municipal des sports ;

Considérant que la ville d'AUTUN a confié à l'Office municipal des sports l'arbitrage de l'enveloppe financière de la subvention de fonctionnement proposée aux associations sportives ;

Considérant que ce dispositif permet une répartition équitable de cette aide financière aux clubs sportifs œuvrant sur le territoire ;

Considérant la proposition de répartition transmise par l'Office Municipal des Sports suite à son assemblée générale qui s'est tenue le 30 mai 2026 ;

Il vous est proposé d'allouer aux clubs sportifs autunois la somme de 115 000 € de la manière suivante :

AIKIDO CLUB AUTUNOIS

100 €

STADE ATHLETIQUE

3 600 €

AUTUN RUNNING

3 600 €

ASA MORVAN

10 300 €

AEROCUB DU MORVAN

5 400 €

CS AUTUN BASKET

3 200 €

LA VAILLANTE

10 750 €

BOULE D'OR

900 €

SPRINTER CLUB AUTUNOIS

2 950 €

CLUB CLYCLO

2 100 €

ATELIER DE DANSE AUTUN

4 550 €

CERCLE D'ESCRIME AUTUNOIS

3 200 €

SPORTING CLUB AUTUN

200 €

FORCE AUTUNOISE

200 €

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF

2 900 €

ALLIANCE GYMNASTIQUE AUTUN

2.750 €

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

1 200 €

OLYMPIQUE CLUB AUTUN

4 300 €

JUDO CLUB AUTUNOIS

3 400 €

AIR NEUF

3 200 €

CLUB NAUTIQUE AUTUNOIS

2 000 €

LES AMIS DE LA PETANQUE

4 250 €

AUTUN PLONGEE

1 800 €

MORVAN RANDONNEE

650 €

AS AUTUN RUGBY

10 400 €

SAVATE BOXE FRANCAISE

200 €

TENNIS CLUB AUTUNOIS

6 750 €

SOCIETE DE TIR AUTUNOISE

2 250 €

ARCHER DE L'AUTUNOIS MORVAN

1 900 €

AUTUN TRIATHLON

CLUB DE VOILE

1 050 €

RETRAITE SPORTIVE

950 €

ASELAM (USEP)

2 550 €

Aux clubs sportifs scolaires :

COLLEGE DU VALLON

1.441 €

COLLEGE DE LA CHATAIGNERAIE

1.324 €

LYCEE BONAPARTE

1.258 €

COLLEGE SAINT SACREMENT

1.136 €

LYCEE MILITAIRE AUTUN

893 €

COLLEGE MILITAIRE AUTUN

814 €

LYCEE SAINT LAZARE

134 €

TOTAL**115.000 €****Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :****Article 1^{er} : D'APPROUVER l'affectation d'une subvention de 115 000 € aux clubs sportifs des crédits non affectés votés lors du budget primitif 2026 ;****Article 2 : D'APPROUVER la répartition de cette somme conformément à la répartition ci-dessus proposée par l'Office Municipal des Sports ;****Article 3 : D'AUTORISER leur règlement individualisé vers chacune des associations listées.**

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Vincent CHAUVET